

Je soussigné Patrice Brefort, demeurant au 195 rue
Lucien SUEUR, 60130 WAVIGNIES souhaite que mes
parcelles agricoles situées dans la partie est entre WAVIGNIES
et Ansaucelles restent en Zone A comme définies dans
le nouveau PLU.

le 23 juillet 2020
P. Brefort

Je soussigné Patrice Brefort, gérant de l'EARL BREFORT
SUEUR et gérant de l'EARL BREFORT PATRICE approuve
la classification de la zone industrielle rue de la Sucrière.
Les logements existants rue de la Sucrière sont enclavés
dans une zone industrielle. Ils sont cernés par les bâtiments
de stockage de céréales de l'EARL BREFORT SUEUR, de
l'EARL BREFORT PATRICE, la coopérative AGORA, la société
EREM puis la société LANBLOIS.

Les habitants, rue de la Sucrière, sont conscients de
résider dans un quartier industriel.

Requalifier cette zone en Habitat (UH) résultera
obligatoirement de conflits tel les inconforts anormaux
de voisinages (passage de tracteurs avec gyrophares,
poussières en périodes de moissons, bruits de ventilation
des bâtiments de stockage la nuit, etc. ---).

Il faut préserver les zones d'implantation industrielles
(UE) des futures (Très Petites Entreprises) TPE et (des
Petites Moyennes Entreprises) PME.

Les TPE et PME représentent l'essentiel majoritairement
du PIB (Produit Intérieur Brut).

Les TPE et PME sont une source de revenu non
négligeable pour la commune.

Il ne faut pas sacrifier leur zone d'implantation
au profit de l'Habitat.

Je préconise donc le maintien de la zone de
la Sucrière en UE. (H367, ---)

le 30 juillet 2020
P. Brefort